Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art

appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 1 (1912)

Heft: 3

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à satisfaire les exigences pratiques aussi bien que celles de l'art.

A côté de l'ancien lustre, trophée cynégétique qui excita l'admiration de J. R. Rahn, on a placé d'autres lampadaires d'une facture tout aussi remarquable; les formes puissantes employées par les architectes s'harmonisent à merveille avec l'ensemble de la salle. Les serrures et les ferrures des portes sont de beaux morceaux d'ancienne ferronnerie; les colonnes des fenêtres gothiques et les bancs du podium sont des chefs-d'œuvre de sculpture sur pierre et sur bois.

Le plafond a été conservé tel quel, de même qu'un cadran baroque, dont les aiguilles, comme celles des autres grandes horloges du bâtiment, sont encore actionnées par l'ancien mouvement de l'horloge de la tour.

Il faut louer tout particulièrement la restauration si intelligente des quinze vitraux qui datent du commencement du XVI° siècle et qui au cours des années avaient subi quelques avaries. C'est un spécialiste, le peintre Gerster de Bâle, qui leur a rendu leur splendeur primitive. Tous ces vitraux sont composés de motifs dessinés par Holbein, provenant pour la plupart du musée de Bâle et de la collection de Stockholm, découverte il y a environ dix ans par le professeur Ganz; deux autres morceaux ont été composés d'après des esquisses de Holbein aujord'hui perdues. Selon toute apparence ces vitraux ont été peints par Balthasar Hahn, qui vivait à Bâle vers 1523.

Une de nos planches représente le vitrail dédié aux gens de Rheinfelden par Adelberg de Bärenfels. (Il est amusant de voir comment l'artiste a su adapter les formes de l'architecture Renaissance à un arc aigu pour satisfaire le noble seigneur, qui voulait faire peindre au-dessus du cimier les insignes de la "confrérie du poisson et du faucon", à laquelle il appartenait.)

Le vitrail armorié de la ville de Laufenbourg, que nous choisissons comme second exemple, se distingue par son dessin simple et monumental.

Le vestibule qui précède la salle communale a été remis en état de façon fort brillante; les poutres peintes ont été restaurées d'après un ancien modèle datant de la bonne époque de l'art ornemental du pays. Le local lui-même est blanchi à la chaux. La chambre du conseil rappelle la salle communale, elle est complètement lambrissée et plafonnée de bois; des nervures aux riches profils divisent le plafond et les parois; ces dernières abritent des armoires fort pratiques.

Les lustres, sans prétentions, sont traités fort simplement en forme de lanternes, mais dans un esprit moderne; dans cette pièce également, le chauffage central, placé contre la paroi des fenêtres, est caché par une grille de bois. L'ancien cadran en couleur, placé au-dessus de la porte de sortie, a été laissé tel quel; il s'harmonise à merveille avec les boiseries qui, malgré leur tonalité claire, ont un aspect chaud et confortable.

L'escalier conduisant au deuxième étage a été traité dans le style des anciens escaliers de bois pour maintenir le caractère historique du monument. Les détails de la balustrade sont bien étudiés et le départ de l'escalier est fait d'un seul bloc de chêne.

L'escalier conduit à la collection historique placée au-dessus de la salle communale, dans une pièce qui, comme la plus grande partie des locaux d'administration, est traitée avec grand soin; on rencontre partout de jolis détails, soit dans la décoration murale, soit dans les boiseries ou les appareils d'éclairage. On sent au soin minutieux apporté à tous ces travaux, que les architectes ont été secondés par un excellent conducteur de travaux, M. Liebetran, dont la surveillance vigilante s'est étendue jusqu'aux plus intimes détails.

La restauration et la construction (accomplies de l'automne 1908 à l'été 1911) étaient des travaux d'autant plus difficiles, qu'en cours d'exécution on trouvait constamment dans les murs ou dans la poutraison de nouveaux dégâts que l'on n'avait pu voir auparavant, mais dont la réparation n'était pas moins nécessaire. D'autre part il fallut user de soins extrêmement minutieux, non seulement pour conserver les anciens chefs-d'œuvre, mais pour les protéger autant que possible à l'avenir. Il fallait en outre tenir compte des désirs exprimés par la commission fédérale des monuments historiques, attendu que la Confédération avait accordé un subside pour la restauration.

Le $80^{\circ}/_{\circ}$ des travaux de construction put être exécuté par des entrepreneurs de Rheinfelden. Le coût total des travaux se monta à fr. 302,659.65. Pour parachever la décoration de la cour, de généreux donateurs fournirent la somme de fr. 26,000.

Les bourgeois de Rheinfelden ont su mener à bien une œuvre grandiose. Ils n'ont pas voulu faire de mesquines économies en négligeant le point de vue artistique, en construisant légèrement, ou en satisfaisant d'une façon insuffisante les besoins pratiques. En respectant le passé et en tenant compte de l'avenir, en faisant appel à des artistes d'expérience et de talent, ils ont accompli une action qui les honore, et qui accroîtra la réputation de ceux qui ont reçu mission de l'exécuter.

CHRONIQUE SUISSE

enève. Exposition de plans de villes. L'exposition organisée au Musée Rath par la Société d'Art public (section genevoise du Heimatschutz) a obtenu le plus vil succès. De nombreuses villes suisses étaient représentées par des envois importants. On a remarqué d'une façon particulière les plans et maquettes exposés par la ville de Hérisau. Bâle avait envoyé les deux cités-jardins de Neu-Mönchenstein et de Bruderholz, Zurich un grand plan d'ensemble, indiquant la répartition des zones nouvellement créées et les deux colonies de Kapf et de

Riedtli, ainsi qu'un plan de transformation du quartier du Stampfenbach. De Lausanne, Fribourg et Lugano étaient venus de simples plans d'extension. Lucerne, Schafihouse, Winterthour, Frauenfeld, Aarau et Soleure avaient présenté des plans de quartiers neufs, étudiés dans tous leurs détails. Dans la même catégorie M. E. Fatio avait exposé son plan de la cité-jardin du Gurten, près Berne. La ville de Genève avait envoyé des plans de transformation d'anciens quartiers, en particulier celui du Seujet.

On doit souhaiter que l'intérêt éveillé dans la population par cette entreprise dure plus d'un jour et qu'il se traduise en résultats utiles pour l'harmonieux développement des villes de la Suisse romande.

erne. Exposition nationale 1914. Groupe 21. Pour faire suite à l'appel lancé par le Comité central au mois d'avril de cette année, le groupe 21: "Décoration intérieure, mobilier, ustensiles de ménage et de cuisine, appareils sanitaires, jouets" invite les intéressés à participer nombreux à l'exposition.

Tous les objets fabriqués en Suisse et rentrant dans l'une des catégories énumérées ci-dessus seront admis, s'ils présentent des qualités d'exécution assez remarquables pour pouvoir être exposés.

Dans sa séance du 4 juillet, le Comité du groupe a décidé d'attirer d'une façon particulière l'attention des visiteurs en encourageant l'organisation d'expositions collectives.

Pour faciliter en une certaine mesure la formation d'expositions de ce genre, on a prévu les sous-groupes suivants:

- I. Ensembles décoratifs:
- a) Chambres de tout genre aménagées selon le goût moderne, avec tableaux et objets d'art, etc., salles de réception, de fête, halls, vestibules, vérandas, salons, salles de musique, fumoirs, billards, salles à manger, boudoirs, bureaux, chambres à coucher, chambres d'enfants, chambres de bonnes, ateliers, salles d'attente, parloirs, cuisines, lavoirs, chambres de bains, toilettes, etc.
- b) Chambres analogues aménagées dans un style ancien.
 - II. Eléments de décoration intérieure, meubles, ustensiles, etc.
- a) Ameublements complets (non compris l'aménagement des parois).
- b) Meubles isolés (tables, armoires, chaises, glaces, meubles de jardins, billards, pendules et horloges).
- c) Tentures, rideaux, cadres, luminaire.
- d) Ustensiles de cuisines, appareils sanitaires et de toilette.
- e) Objets en celluloïd, brosserie.
- Jouets, vannerie, chars d'enfants.

Pour bénéficier des réductions accordées aux expositions collectives, le dernier délai expirait le 15 octobre. Les adhésions qui parviendront à la direction après le 31 octobre seront prises en considération après celles qui seront arrivées en temps voulu.

Pour obtenir des formulaires d'adhésion ainsi que le règlement destiné aux exposants s'adresser à l'"Exposition nationale à Berne".

Groupe 19. La commission restreinte du groupe 19, Groupe 19. La commission restreinte du groupe 19, Matériaux de construction, travail de la pierre", a tenu dernièrement à Berne, en présence de M. W. Bösiger, architecte, une séance dans laquelle ont été discutées les offres parvenues jusqu'ici au Comité.

Le groupe comprend les pierres de construction naturelles et artificielles, les mortiers, bois de construction et constructions en bois, machines pour le travail de la pierre et pour la confection de pierres artificielles et de mortiers. L'exposition promet d'être très intéressante, car un certain nombre de machines seront exposées en plein fonctionnement. His de acquisit utiliser retroublement la place die ment. Afin de pouvoir utiliser rationnellement la place dis-ponible, il est très à désirer que les offres soient faites à temps. Celles-ci doivent être adressées à l'"Exposition nationale suisse à Berne".

ucerne. Dans son rapport accompagnant un projet d'arrêté, le conseil administratif se prononce en faveur de la construction de l'aile orientale du bâtiment d'administration projeté sur l'emplacement de l'ancien Hôpital bourgeois. Le projeté sur l'emplacement de l'ancien Hôpital bourgeois. Le devis des travaux à exécuter de la première étape s'élève à fr. 1,500,000 y compris la somme consacrée à l'acquisition du terrain: fr. 152,400. Le devis complet s'élève à fr. 3,555,140 y compris fr. 584,200 pour acquisition de terrain. "Le conseil n'a pas l'intention d'ouvrir un concours, car il ne s'agit pas d'un édifice destiné à la représentation, mais d'un simple hâtiment d'administration." bâtiment d'administration."

L'opinion du conseil de Lucerne est pour le moins inattendue. Jusqu'à présent nous avons toujours cru que l'on ouvrait des concours pour obtenir de bonnes solutions, et non pas seulement pour la gloire.

En faisant des réparations à l'oratoire de Santa Maria di Progero, près de Gudo, on a mis au jour d'anciennes fresques très intéressantes.

La nouvelle école de Schuls a été inaugurée le 6 octobre, et occupée aussitôt après. On sait qu'à la suite d'un concours, l'exécution de cet édifice avait été confiée à MM. Koch et Seiler, architectes B. S. A., à St. Moritz.

CONCOURS

oire. Ecole secondaire et école de commerce.

Le jury composé de MM. Müller, architecte municipal, Ritt-meyer, professeur, Otto Plister, architectes B. S. A., J. Brunn-hold-Lendi et C. Haltmeyer s'est réuni à Coire le 23 septembre. Il a décerné trois prix dans l'ordre suivant:

I. fr. 3500 "Hans Ardüser". MM. Schäfer et Risch, archi-

tectes B. S. A. à Lausanne.

II. fr. 1500 "Montalin". M. Otto Manz, architecte à Coire.

III. fr. 1000 "Inventuti insorviens". M. J. E. Willy, architecte à Coire.

ausanne. Tribunal fédéral.

Dans sa séance du 8 octobre, le Conseil fédéral a Dans sa séance du 8 octobre, le Conseil lédéral a désigné les membres du jury chargé d'examiner les projets d'un nouveau Tribunal lédéral. En voici les noms: MM. Marc Camoletti, architecte à Genève; Favey, viceprésident du Tribunal lédéral; A. Flückiger, directeur des travaux de la Confédération; Melley, architecte à Lausanne; Max Müller (B. S. A), architecte de la ville de St-Gall. Le jury a déjà tenu une première séance pour discuter le programme du concours.

BIBLIOGRAPHIE

Maison bourgeoise en Suisse. La publication dirigée par la Société suisse des ingénieurs et architectes a subi, par la Société suisse des ingénieurs et architectes a subi, par suite de circonstances diverses, des retards assez importants. Voici déjà deux ans que fut lancé le premier volume de la série, consacré au Canton d'Uri. Tous ceux qui avaient accueuilli avec faveur cette intelligente entreprise, et qui craignaient peut-être de la voir s'interrompre, apprendront avec plaisir qu'un deuxième volume va paraître incessamment; il reproduit les principales maisons bourgeoises du Canton de Genève, et les commente en un texte explicatif clair et concis. explicatif clair et concis.

Nous aurons l'occasion de parler plus en détail de cet ouvrage, lorsqu'il sera sorti de presse, mais nous tenions à en signaler dès maintenant l'apparition à nos lecteurs. Sans aucun doute il aura, dans la Suisse romande, comme ailleurs, une heureuse influence sur le développement de

Répertoire d'art et d'archéologie. On sait combien il est difficile aujourd'hui de se tenir au courant de tout ce qui se publie, même dans un domaine restreint. Vu le nombre toujours croissant de revues, de journaux ou de bulletins, il est impossible à un particulier érudit, au praticien, de faire un choix parmi les innombrables publications ticien, de faire un choix parmi les innombrables publications périodiques lancées chaque année sur le marché. Dans le but de rendre service à tous les amis des arts, un groupe de savants et de critiques d'art français a créé le Répertoire d'art et d'archéologie, vaste table des matières analytiques de tous les périodiques français et étrangers. En Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, aux Etats Unis, en France, en Grande Bretagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Russie, en Suède, en Suisse, des collaborateurs diligents dépouillent toutes les revues et en expriment le contenu en quelques lignes. Dans le numéro que nous avons sous les yeux une page entière est consacrée à la Schweizerische Baukunst.